

ce pays n'est pas propre à la culture du tabac, et que si nous réduisons le droit d'excise sur le tabac canadien, il sera aussi nécessaire de réduire l'impôt sur le tabac étranger ; mais ce n'est pas là le but de la motion qui nous occupe. La classe agricole demande seule la protection de l'industrie indigène, et veut que les droits sur le tabac importé restent les mêmes.

L'honorable monsieur a aussi dit que notre tabac est inférieur à celui qui nous vient de l'étranger. S'il en est ainsi, nous ne saurions réussir dans la concurrence que nous ferions à nos voisins sur cet article ; et, conséquemment, les droits sur le tabac étranger n'ont pas besoin d'être abolis.

L'honorable ministre de la Justice a essayé de démontrer qu'il est absolument nécessaire de prendre des mesures pour rendre moins général en ce pays l'usage du tabac de même que des spiritueux, et d'imposer un droit élevé sur cet article que je considère être une grande source de fortune pour nos cultivateurs.

Il est nécessaire de protéger les intérêts de la population agricole, que l'honorable ministre des Finances reconnaît être la classe la plus importante de notre population, en ce que c'est celle qui fournit aux autres les moyens de subsistance.

J'espère que la Chambre voudra bien peser sérieusement cette question et que, refusant de se laisser guider par l'esprit de parti, elle votera pour la motion de l'honorable député de Beauce.

---

Il n'est pas hors de propos d'ajouter à la suite de ces discours un extrait du témoignage rendu par P. B. Benoit, écr., M. P., pour Chambly, devant le comité des intérêts agricoles en 1876.

M. Benoit est comme on le sait un agriculteur des plus distingués qui joint à de saines théories, une pratique non moins heureuse qu'entendu de la culture.

Le comité lui posa la question suivante : Quelle législation réussirait le mieux à encourager la culture et la manufacture du tabac en ce pays ?

M. Benoit répondit :

“ Le tabac manufacturé à l'étranger paie un droit d'entrée de 25 cents et de 2½ cents *ad valorem* par livre.”